**ANNEXE VI-3.3**

**BTS gestion de la PME - Session 2021**

**Sous-épreuve E51 : Participer à la gestion des risques de la PME**

**Critères d’évaluation de la sous-épreuve E51 CCF et ponctuel**

**Aide à l’évaluation par les degrés de maîtrise des compétences**

**Document à l’attention des membres de la commission**

|  |
| --- |
| **DEGRÉ DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES** |
| ***TI*** | ***I*** | ***S*** | ***TS*** |
| ***Subit*** | ***Exécute*** | ***Maîtrise*** | ***Est expert*** |
| **Résultats liés à l’analyse du contexte global de la PME** (Dossier et entretien) |
| *Qualité de la présentation du contexte et de l’activité de la PME* |
| Description du contexte et de l’activité, succincte, partielle ou non structuré Ou contexte qui ne correspond pas au lieu réel d’immersion professionnelle. | Présentation structurée mais sans analyse. | Analyse des éléments du contexte de la PME : activité et impact sur les risques ou la démarche qualité, effectif, fiche d’identité, chiffre d’affaires et marché, type de clientèle, politique de communication, certification- label, environnement numérique. | Analyse du contexte faisant le lien et mettant en perspective l’activité de la PME et son environnement. Les enjeux liés à la gestion du risque ou la démarche qualité sont mis en évidence. |
| *Qualité de l’analyse managériale* |
| Description du contexte managérial succincte ou non structurée Ou contexte qui ne correspond pas au lieu réel d’immersion professionnelle. | Présence d’éléments managériaux, sans analyse et peu contextualisés dans la PME. | Analyse managériale de la PME : mode de production, structure, mode de coordination, style de management, forces et faiblesses de l’entreprise, analyse de la concurrence, ressources et compétences, avantage concurrentiel, facteur clé de succès, stratégies. | Analyse managériale mettant en perspective les enjeux liés à la gestion du risque ou à la démarche qualité. |
| **Résultats liés à l’évaluation globale** (Dossier et entretien) |
| *Qualité de l’évaluation de l’ensemble des risques dans la PME ainsi que les moyens déployés par celle-ci pour les prévenir* |
| Simple évocation des risques. | Identification, recensement et évaluation partielle ou non justifiée. | Evaluation des risques et de la fiabilité des sources d’information.  | Capacité à présenter une cartographie des risques, leur évaluation et les mesures de prévention déjà mises en œuvre. |
| *Qualité de l’évaluation de la démarche qualité mise en œuvre au sein de la PME* |
| Simple énonciation des normes, processus, procédures, labels et certificats. | Identification d’une démarche et d’éléments liés à la qualité. | Identification des outils mis en place dans la démarche qualité. | Capacité à appréhender la démarche qualité mise en œuvre en lien avec l’activité de la PME. |
| *Justification du choix du risque repéré (thème choisi) ou de la démarche qualité mise en place* |
| Absence de justification. | Mise en évidence du thème choisi avec une justification succincte. | Choix justifié et argumenté en lien avec l’évaluation globale. | Capacité à faire le lien entre l’évaluation globale et l’analyse du contexte global de la PME. |
| **Résultats liés à la conduite de projet** (Dossier et entretien) |
| *Qualité de la contribution à la mise en place d’une démarche de conduite de projet au sein de la PME* |
| Absence de démarche projet. | Organisation d’activités et d’opérations, mais sans prendre en compte les contraintes. | Organisation d’activités et d’opérations, en prenant en compte les contraintes et ressources. | Capacité à mettre en place des opérations de suivi et de contrôle et de correction. |
| *Qualité et pertinence de la veille conduite au sein de la PME au regard du thème choisi* |
| Aucune stratégie de recherche d’informations. | Recherche d’informations, mais sans réelle compréhension des enjeux. | Recherche d’informations et son organisation, avec validation des informations mais sans mise à disposition. | Mise en place d’une stratégie de veille (Si gestion d’un risque : veille réglementaire, veille technologique ; si démarche qualité : mise en place d’une méthode de veille pertinente au regard des besoins de certification de la PME).  |

|  |
| --- |
| *Pertinence et qualité de la démarche de gestion du risque choisi ou de la démarche qualités mise en place* |
| Absence de démarche de gestion du risque choisi ou absence de démarche qualité à mettre en place.  | Méthodologie suivie selon des consignes sans réelle autonomie. Quelques propositions d'amélioration. | Mise en place d’une méthodologie du risque et propositions d’améliorationMise en place d’outils associés à une démarche qualité, avec une phase d’analyse préalable | Ensemble mené en toute autonomie. |
| *Pertinence et qualité des productions réalisées dans le cadre de la gestion du risque ou de mise en place de la démarche qualité (outil et techniques)* |
| Absence d’outils. | Mise en place d’outils peu réalistes ou production de documents peu pertinents, peu réalistes. | Compréhension des enjeux, mise en œuvre d’outils et production de documents pertinents au regard du projet et de qualité professionnelle. | Capacité à justifier et/ou accompagner les acteurs concernés par la mise en place du projet.. |
| *Appropriation du vocabulaire professionnel du domaine d’activité 2 : Participer à la gestion des risques de la PME* |
| Vocabulaire associé au domaine non maîtrisé. | Vocabulaire associé au domaine imprécis. | Vocabulaire associé au domaine utilisé à bon escient. | Démonstration d’une solide connaissance du vocabulaire professionnel lié au domaine 2 et au contexte de l’entreprise. |
| **Résultats liés à la mobilisation des ressources de l’environnement technologique** (Dossier et entretien) |
| *Sélection et utilisation adaptée des outils ou services informatiques et numériques de communication adaptés au contexte et aux usages* |
| Sélection non pertinente et/ou usage inadapté de l’outil ou du service compte tenu du contexte et méconnaissance des finalités des outils. | Connaissance des finalités mais outil sélectionné ou usage non adapté au contexte. | Connaissances des finalités, sélection et usage de l’outil ou du service pertinent mais non argumenté au regard du contexte et des usages. | Aisance dans l’argumentation des choix opérés |
| *Efficacité dans la mise en œuvre de l’environnement numérique* |
| Absence de repères dans l’environnement numérique. | Mise en œuvre de l’environnement numérique sans analyse des choix. | Analyse des contraintes et des ressources. Mise en œuvre de l’environnement numérique en justifiant les choix. | Mise en œuvre de l’environnement numérique et si nécessaire proposition des améliorations en argumentant de manière raisonnée, pour contribuer à l’efficacité professionnelle. |
| *Justification et pertinence des fonctionnalités mises en œuvre sur PGI et tableur, mobilisés pour la conduite de projet* |
| Absence de repérage des différentes fonctionnalités à mobiliser. | Mise en œuvre de l’outil logiciel selon un mode opératoire (manque d’autonomie). | Présentation des critères de choix des fonctionnalités retenues. | Mise en relation de différentes fonctionnalités, proposition argumentée d’autres fonctionnalités adaptées et fait preuve d’initiative. |
| *Justification et pertinence des fonctionnalités mises en œuvre des outils de messagerie, du traitement de texte et du logiciel de PREAO mobilisés pour l’épreuve et pour la conduite de projet* |
| Absence de repérage des différentes fonctionnalités à mobiliser. | Mise en œuvre de l’outil logiciel selon un mode opératoire (manque d’autonomie). | Présentation des critères de choix des fonctionnalités retenues. | Mise en relation de différentes fonctionnalités, proposition argumentée d’autres fonctionnalités adaptées et fait preuve d’initiative. |
| *Justification et pertinence des logiciels spécialisés pour mettre en place une veille, d’une gestion de projet, d’une gestion des risques de la PME* |
| Pas de mise en œuvre de logiciels spécialisés. | Mise en œuvre de fonctionnalités de logiciels spécialisés. | Présentation des critères de choix des fonctionnalités retenues. | Mise en relation de différentes fonctionnalités, proposition argumentée d’autres fonctionnalités adaptées et fait preuve d’initiative. |

|  |
| --- |
| **Résultats en termes de communication (pour rédaction du dossier et conduite de projet)** |
| *Efficacité de l’animation d’un travail collaboratif au sein d’un dispositif numérique de partage au regard du projet* |
| Absence d’un dispositif de travail collaboratif. | Mise en place ou utilisation d’un dispositif collaboratif sans réelle autonomie dans l’autonomie dans l'animation. | Mise en place ou utilisation d’un dispositif et son animation en autonomie. | Capacité à faire des propositions d’amélioration du dispositif et des conditions d’animation. |
| *Efficacité de la conduite d’entretien et/ou dans la participation à la conduite de réunions* |
| Absence d’entretien ou de réunion pour mener le projet. | Entretien ou participation à des réunions sans réflexion sur les outils à mobiliser et sans conception de ces outils.  | Entretien ou participation à des réunions avec conception d’outils d’entretiens, d’animation, de recueil de données, d’informations … | Capacité à conduire l’entretien ou la réunion en toute autonomie. |
| *Efficacité des actions de communication produites dans le cadre de la conduite du projet*  |
| Objectifs et enjeux non identifiés. | Actions de communication produites sans réelle autonomie (manque d’autonomie). | Productions d'actions de communication efficaces et pertinentes dans le cadre de la conduite de projet. | Capacité à évaluer pour chaque action produite l’écart entre l’objectif attendu et le résultat obtenu et les raisons de cet écart. |
| *Qualité professionnelle des documents écrits dans le respect des règles (orthographiques, syntaxiques, éthiques, argumentation), des usages et des valeurs de l’entreprise (dossier et conduite de projet)* |
| Documents écrits non professionnels ne respectant pas les règles et les usages professionnels. Orthographe et expression très insuffisantes, non professionnelles. | Documents écrits de qualité, mais perfectibles quant au respect des usages professionnels.Orthographe et expression insuffisantes. | Documents écrits de qualité professionnelle dans le respect des règles éthiques, des usages professionnels et des valeurs de l’entreprise.Orthographe et expression satisfaisantes et professionnelles. Aucune faute. | Expression professionnelle pertinente et adaptéeJustification et argumentation du respect des règles éthiques, des usages professionnels et des valeurs de l’entreprise.  |
| **Résultats en termes de communication orale (exposé et entretien)** |
| *Qualité de l’exposé* |
| Aucune structure et exposé trop court ou citation du risque ou de la démarche qualité. | Exposé non structuré et sans supports pour illustrer son propos. | Exposé clair et justification du risque ou de la démarche qualité appuyé par des supports de communication. | Exposé professionnel (structuré, synthétique, analyse rigoureuse et pertinente, documents professionnels, aisance à l’oral). |
| *Capacité d’écoute et de dialogue* |
| Non compréhension des questions posées ou absence d’argumentation ou de justification des réponses. | Ecoute mais difficulté dans la compréhension des questions poséesou dans l’argumentation. | Écoute et demande de reformulation des questions pour pouvoir répondre de manière argumentée. | Échange constructif avec le jury (voire anticipation des questions). |
| *Qualité de l’expression et du vocabulaire* |
| Expression et vocabulaire non adaptés. | Maladresses d’expression ou vocabulaire approximatif. | Vocabulaire professionnel et syntaxe corrects. | Haut niveau de vocabulaire professionnel et syntaxique. |